



AIN
le Département



SANTÉ

Quelques chiffres dans l'Ain
— 6,3 médecins libéraux pour 10 000 habitants (moyenne régionale : 8,7 médecins pour 10 000 habitants).
— 15 % de la population de l'Ain n'a pas de médecin traitant.

Médecine spécialisée

— Certains territoires dans l'Ain sont dépourvus, par exemple, de psychiatres ou de pédiatres.

— Les métropoles de Lyon et de Genève sont des « aspirateurs à praticiens » et l'Ain doit faire valoir son attractivité au milieu de ces géantes.

Département de l'Ain
Direction Générale Adjointe Solidarité
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

“
Attirer les
médecins

SANTÉ DANS L'AIN

Accueil de 120 internes au Conseil départemental.



L'Ain, aux petits soins pour sa santé

La majorité départementale, sous l'impulsion de Jean Deguerry, président, et Martine Tabouret, 1^{re} vice-présidente en charge de ce dossier, a fait de la démographie médicale la première priorité de mandat et consacre à cette action près de 400 000 €.

QUELS SONT LES POINTS FORTS DE CETTE ACTION ?

À court terme, le Département cherche à favoriser l'installation dans l'Ain de jeunes médecins. Pour atteindre cet objectif, ils doivent découvrir l'Ain, ses charmes et son écosystème médical. Nous avons engagé de nombreuses actions :

- bourse de stage et journée d'accueil pour les internes en médecine ;
- actions pour augmenter le nombre de médecins maîtres de stage et ainsi recevoir davantage d'internes et améliorer la qualité de leur accueil ;
- mise à disposition d'une personne pour accompagner les médecins s'installant dans l'Ain.

En parallèle, le Département a pris l'initiative d'installer six cabines de télémédecine.

POURQUOI AVEZ-VOUS CRÉÉ VOTRE PROPRE CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL ?

Pour permettre à des médecins d'exercer en tant que salarié dans des maisons de santé pluriprofessionnelles. Le centre de santé leur permet de découvrir le territoire et s'y installer en libéral par la suite s'ils le souhaitent.

Le salariat correspond aussi à un nouveau mode d'exercice de la médecine recherché par les jeunes praticiens ou des seniors sans les contraintes administratives du libéral tout en restant dans l'exercice regroupé et par-

tagé permettant par ailleurs un équilibre vie privée et professionnelle.

AGISSEZ-VOUS EN FAVEUR D'AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ CONTRIBUANT AUTOUR DU MÉDECIN À LA BONNE PRISE EN CHARGE DES SOINS ?

Nous avons mis en place en 2023 une aide à la formation d'infirmiers(ères) en pratique avancée (IPA) de 6 000 € par an et par année d'étude (maximum 2 ans). Nous souhaitons apporter notre soutien à la coopération entre les différents acteurs de la santé. Les IPA constituent une aide précieuse pour un département comme le nôtre, fortement en pénurie de médecins. Nous accompagnons déjà trois IPA.

SUR LE PLUS LONG TERME, VOUS MISEZ SUR QUELLES ACTIONS ?

Nous agissons avec deux actions fortes. La première est la création d'une première année de médecine à Bourg-en-Bresse de 50 places à la rentrée 2022 et 75 à la rentrée 2023. L'idée est bien entendu d'accueillir d'autres années d'études de médecine. La seconde est la création d'une Maison départementale pour les professionnels de santé, qui permettra aux internes d'être logés, en intégrant une partie tiers lieu favorisant les échanges et les conférences entre professionnels. ■

ÉVÈNEMENT

Les Rencontres des pros de la santé

La première édition des Rencontres des pros de la santé, orchestrée par le Conseil départemental, a réuni 450 personnes le 11 avril dernier.

« Ensemble pour bien soigner » était le leitmotiv de cette première édition. « On avait à cœur de montrer tout ce que l'on sait faire dans l'Ain, et notamment nos innovations, comme la première maison pluridisciplinaire de santé, créée à Pont-d'Ain par le Dr De Haas, ou la Communauté professionnelle territoriale de santé Bugey-Sud, ou l'expérimentation d'organisation à Ambérieu-en-Bugey, complète Vincent Marion, chargé de mission pour la démographie médicale au sein du conseil départemental. Nos professionnels de la santé sont précurseurs. » Le matin était consacré à des tables rondes, avec des témoignages de patients experts, pour une vision à 360° du soin. Il était également question de médecine

solidaire avec Martial Jardel et son association de 400 professionnels de santé qui s'emparent de la question de la désertification médicale.

« Nous avons cherché à répondre au plus près des préoccupations et des attentes. Nous voulons proposer des solutions au problème de l'accès aux soins dans notre département, ont ainsi résumé Jean Deguerry, président du Conseil départemental, et Martine Tabouret, vice-

présidente. Notre démographie médicale est en décroissance sévère. Nous sommes au 15^e rang des départements français les plus démunis en termes d'offre de soins. » Et de rappeler que désormais, la première année de médecine peut s'effectuer sur les campus burgiens « pour aider les jeunes qui ne pourraient pas aller étudier à Lyon ». « Le temps de former un médecin, c'est dix ans, mais nous voulons inverser la tendance. » ■



Dans l'Ain, on compte 6,3 médecins libéraux pour 10 000 habitants, alors que la moyenne régionale sur cette donnée se situe à 8,7 médecins pour 10 000 habitants.

OUTIL PRATIQUE

La Toile pour une mise en réseau efficace

Le site internet <https://pros-sante.ain.fr> a été dévoilé lors des Rencontres des pros de la santé. Il s'agit du fruit du travail entre le service démographie médicale et le service communication du Département. L'objectif ? Proposer sur un site dédié et d'une manière

plus exhaustive possible toutes les informations nécessaires à une future installation dans l'Ain, dans les domaines professionnels et personnels. « Ce site complète l'offre existante, les réseaux sociaux notamment, pour valoriser notre territoire, travailler son attractivité et faire connaître ce qui se passe dans l'Ain », avançaient Martine Tabouret, première vice-présidente du conseil départemental, déléguée à la démographie médicale, et Marlène Terrasse, directrice adjointe à la communication du Département. Tout en répondant d'une façon pratico-pratique aux questions que l'on se pose en arrivant dans une région que l'on ne connaît pas. Ainsi, le professionnel de santé retrouvera

au fil des pages des informations sur les offres d'emploi disponibles (le site rappelle par ailleurs qu'un conseiller est disponible pour aider le conjoint dans ses propres recherches d'emploi), des témoignages de professionnels qui ont aussi choisi l'Ain, des informations sur les formations et les bourses dédiées aux étudiants, une carte qui recense les différentes structures de soins dans le département. Sans oublier les onglets permettant de découvrir l'Ain et qui mettent en valeur le cadre de vie offert par notre territoire... En somme, tout pour se projeter et s'intégrer au mieux dans le département. ■

